

Maître/-esse d'orientation



Nature des tâches

Les classes d'orientation en 9^{ème} et 10^{ème} années ont pour objectif de donner aux élèves des informations de base leur permettant de faire un choix réfléchi de leur future profession et les préparant au monde professionnel. Les maîtres et maîtresses d'orientation transmettent un savoir concernant les différents métiers et donnent aux élèves une vision concrète de l'entreprise en organisant des visites d'entreprises ou des stages pratiques. Leurs cours ont également pour objectif de les aider à déterminer leurs points forts et leurs faiblesses. Les maîtres et maîtresses d'orientation enseignent également dans des matières plus générales.

Conditions d'admission

a) brevet d'enseignement + b) expérience de plusieurs années dans le secondaire (niveau secondaire I) ; normalement activité dans une école d'orientation professionnelle.

Mobilité d'esprit, goût pour le travail avec les jeunes, équilibre et résistance psychique, vision réaliste et multiple du monde du travail, patience, humour, habileté pédagogique, capacités manuelles.

Formation

1 1/2–2 années de formation en cours d'emploi ; diplôme de fin d'études : certificat de cours.

Cours pédagogiques et psychologiques ; directeur/-trice d'école, recteur/-trice.